

APPEL À CANDIDATURES 2022-2023
INSCRIPTION EN THESE
ECOLE DOCTORALE : LETTRES ET HUMANITES (ED730-LH)

<p>INTITULE DES DOMAINES D'ETUDES DOCTORALES : (i) Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), (ii) Lettres, Langues et Arts (LLA), (iii) Sciences de l'Education et de la Formation (SEF), (iv) Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (SICA)</p>		
<p>OBJECTIF GENERAL DES ETUDES DOCTORALES</p> <p>Former en trois (03) ans les étudiants inscrits en thèse de doctorat jusqu'à l'obtention du grade de Docteur dans les mentions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace, Société et Environnement ; - Mémoire, Patrimoine et Changements ; - Homme et Société ; - Sciences de l'Education et de la Formation ; - Linguistique, Littérature et Civilisation ; - Héritages Culturels et Arts. 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une demande d'inscription adressée au Président de l'Université de Lomé ; 2. une copie légalisée du diplôme ou attestation de DEA, de Master, ou titre équivalent ; 3. des copies légalisées des relevés de notes du (BAC II, Licence LMD, Maîtrise, DEA ou du Master ou tout autre diplôme équivalent) ; 4. une copie légalisée de la dernière carte d'étudiant ; 5. une copie légalisée d'une pièce nationale d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité ; 6. un curriculum vitae détaillé ; 7. des justificatifs des acquis ou expériences professionnels, copies légalisées d'attestation d'emploi, de stage en entreprise, en laboratoire, etc... ; 8. une lettre de motivation adressée au directeur de l'école doctorale précisant la formation et/ou la spécialité doctorale(s) souhaitée(s) ; 9. un projet d'études doctorales de trois (03) à six (06) pages comprenant un libellé du sujet de la thèse, des objectifs de la thèse, une 	<p>PERIODE DE DEPOT DES DOSSIERS</p> <p>Du 03 au 14 octobre 2022</p> <hr/> <p>LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS</p> <p>Secrétariat de la Direction de l'Ecole doctorale au Sous-sol de l'Amphi Ampah Johnson au Campus Nord tous les jours ouvrables :</p> <p><i>Matin : 7h 30 à 12h 00</i> <i>Après-midi : 14h 30 à 17 h 00</i></p> <hr/> <p>LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE</p> <p>BTCI UL : TG 02401030006429700111</p> <hr/> <p>PROCEDURE ET PERIODE DE SELECTION</p> <p><i>Présélection,</i> <i>Entretien individuel</i> <i>Sélection définitive</i></p> <p>Du 17 au 21 octobre 2022</p>
<p>OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux doctorants d'acquérir une culture scientifique générale ; - Renforcer les connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques des doctorants ; - Offrir aux doctorants un large spectre de formations spécifiques ; - Amener les doctorants à acquérir des compétences professionnelles et complémentaires à leurs connaissances disciplinaires. 		

COMPETENCES A ACQUERIR

La formation aux études doctorales permet aux doctorants d'acquérir des compétences dans les spécialités de leur choix relevant, entre autres, de la Géographie, l'Histoire, la Philosophie, la Sociologie, la Psychologie, l'Education et la Formation, les Lettres Modernes, l'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol, l'Information et la Communication, la Culture et les arts.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Etre titulaire d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) ou d'un Master recherche ou de tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins la Mention assez-bien ;
- Disposer d'un projet de sujet de thèse qui cadre avec les axes prioritaires de recherche définis à l'Université de Lomé et dans lesquels s'inscrivent les mentions de l'Ecole Doctorale.

Il s'agit de :

- Nature, Agriculture et sécurité alimentaire ;
- Edification de la paix sociale ;
- Ressources naturelles et gestion de l'environnement.
- S'assurer que le sujet du projet de thèse est original et n'a pas fait l'objet de travaux antérieurs, en se référant à la liste des thèses déjà conduites à l'Université de Lomé ;
- Avoir un directeur de thèse habilité à diriger des travaux de recherche à l'Université de Lomé.

La liste des enseignants-chercheurs et chercheurs habilités à diriger une thèse est disponible auprès de la Direction de la recherche et de l'innovation

- problématique, des résultats attendus et une bibliographie sélective ;
10. l'accord éventuel d'un directeur ou des directeurs de thèse ;
 11. la structure de recherche d'accueil ;
 12. les formulaires de l'Ecole Doctorale relatifs à l'accord de direction et à la déclaration de 1^{ère} inscription en thèse) à télécharger sur le site de l'UL : www.univ-lome.tg ;
 13. une copie de la quittance de dépôt du dossier d'homologation ou de l'attestation de l'homologation pour les diplômes homologués à la DAAS ;
 14. une copie de la convention de cotutelle pour une thèse en cotutelle ;
 15. pour les candidats bénéficiant d'un financement ou d'un cofinancement, joindre un document à en-tête du bailleur qui précise les modalités, montants, durée et la possibilité de cumul ;
 16. une quittance (originale) des frais d'étude de dossier de 20.000 FCFA pour les Togolais et les ressortissants des pays de la zone UEMOA et de 25.000 FCFA pour les ressortissants hors zone UEMOA ou d'un transfert international (non remboursables).

Lomé, le

23 AOUT 2022

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

RESULTATS DE SELECTION

21 octobre 2022

Pour toutes informations complémentaires, contacter par téléphone les numéros suivants : (00228) 91 25 80 18 ; (00228) 90 28 48 91/, (00228) 90 28 48 91 ; (00228) 90 26 32 32 ou par courriels : ed730lh@gmail.com